

Je déménage, je construis : mes démarches

Déménagement



Propriétaire

Le contrat est à votre nom, vous devrez donc remplir le formulaire suivant :

> Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Mauzac, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Saubens, Seysses et Villate.

[Contrat eau](#)

> Capens, Labastidette, Lagardelle-sur-lèze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Longages, Noé, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire et Venerque.

[Convention assainissement](#)

Locataire

Le contrat est à votre nom et vous recevez les factures : Vous devez remplir le formulaire suivant :

> Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Mauzac, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Saubens, Seysses et Villate.

[Contrat eau](#)

> Capens, Labastidette, Lagardelle-sur-lèze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Longages, Noé, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire et Venerque.

Convention assainissement

Le contrat n'est pas à votre nom, c'est le propriétaire qui reçoit les factures : Vous ne pouvez pas procéder à la résiliation, prévenez votre propriétaire qui est titulaire de l'abonnement. Charge à lui, de faire le décompte de votre consommation d'eau sur la base des relevés d'index et des tarifs en vigueur.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez transférer le contrat à votre locataire

Si vous souhaitez transférer le contrat au locataire, vous devez résilier votre contrat et faire remplir la demande de contrat à votre locataire.

Le locataire devient alors nouvel abonné contractuel et recevra ensuite automatiquement la facture d'eau pour son logement.

> Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Mauzac, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Saubens, Seysses et Villate.

Contrat eau

> Capens, Labastidette, Lagardelle-sur-lèze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse,

Le Fauga, Longages, Noé, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire et Venerque.

[Convention assainissement](#)

Propriétaire ou locataire

Le contrat est à votre nom, vous devrez donc remplir le formulaire suivant :

> Eaunes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Le Vernet, Mauzac, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Saubens, Seysses et Villate.

[Contrat eau](#)

> Capens, Labastidette, Lagardelle-sur-lèze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Longages, Noé, Saint-Clar de Rivière, Saint-Hilaire et Venerque.

[Convention assainissement](#)

Du propriétaire au locataire

Si vous souhaitez transférer le contrat au locataire, vous devez résilier votre contrat et faire remplir la demande de contrat à votre locataire grâce à l'imprimé ci-dessus

Le locataire devient alors nouvel abonné contractuel et recevra ensuite automatiquement la facture d'eau pour son logement.

Emménagement



**Changement
d'adresse**



Si vous souhaitez que vos factures arrivent à une adresse différente ou provisoire. La modification se fait par courrier, courriel ou fax. Vous devrez indiquer : les références du contrat (cadre du haut de la facture), votre nom, prénom ou raison sociale, l'adresse du lieu desservi, votre nouvelle adresse, la commune et le code postal.

**Construction
Raccordement**



**Sur un terrain hors lotissement ou issu
d'une division parcellaire**

Vous devez demander un devis auprès de votre pôle de proximité par courrier en téléchargeant le formulaire de [Demande_raccordement_eau](#) ainsi que le formulaire [Demande_raccordement_assainissement](#) et [Demande_raccordement_eaux_pluviales](#)

Pour plus d'informations, chaque demande est accompagné d'une notice qui vous aidera à comprendre le déroulement de la procédure.

**Sur un terrain en lotissement ou
viabilisé par l'ancien propriétaire**

Tous les travaux de terrassement ont déjà été réalisés. De ce fait, vous devez demander la pose d'un compteur d'eau et la mise en service du branchement en remplissant les formulaire constituant le dossier.

Télécharger [la demande de pose de compteur](#) et le [contrat eau](#).

Pour en savoir plus sur les
branchements...